Sujet: [INTERNET] Observations avis enquête publique Lizonne

De: > Philippe GREGOIRE (par Internet) < gregoire philippe 61@gmail.com >

Date: 18/09/2020 09:58

Pour: ddt-pprg-dronne@dordogne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Voici quelques remarques :

Le rapport souligne à plusieurs reprises que la qualité des eaux y est bonne. Pourquoi y toucher ?

Le rapport évoque à plusieurs reprises les erreurs des précédents travaux de calibration, mais qu'a t-on comme garantie de justesse des nouveaux travaux ?

L'enquête vise à demander l'autorisation d'agir globalement, sans détailler beaucoup ces travaux ni évoquer leur financement. Puisque les plus détaillés concernent l'entretien des bords de rivière, moins coûteux, pourquoi ne pas se contenter de faire cet entretien ? Les équipes du SRB peuvent y pourvoir et se sont les travaux les moins traumatisants pour la rivière.

Le rapport évoque parfois des « lits mineurs » mais la Lizonne aval est entièrement constituée d'un écheveau de bras. Quand on parle de la rivière, de quel bras parle-t-on ? En l'occurrence, ramener l'essentiel du cours d'eau sur le bras principal condamne les autres bras, leur flore et leur faune, en période d'étiage : un contre-sens écologique.

L'entretien de la ripisylve n'est pas assuré sur une très grande portion des cours d'eau de la Lizonne aval. Pourquoi ne pas commencer par résoudre ces embâcles qui ralentissent le débit, s'il était besoin de l'augmenter ?

J'ai déjà pour ma part réalisé l'entretien des berges du canal m'appartenant, afin de ne pas entraver le débit de la rivière et maintenir un bon état de fonctionnement du canal.

L'étude de la SEGI dans son état d'avant-projet date de 2012. Ses évaluations de débit ne tiennent pas compte des évolutions et en particulier des usages de l'eau lié à l'évolution des propriétés, moulins ou exploitations agricoles. Elle n'évoque dans sa partie haute que le canal des moulins mais en aucun cas les débits du bras principal, alimenté - ou retenu - par les tourbières de Vendoire. Les calculs sont donc entièrement tronqués d'un élément essentiel d'influence.

Cette même étude de la SEGI évoque un débit moyen de la rivière. En été en plein mois d'août, le débit moyen sur le bras principal de la Lizonne est de 4m3/s. En hiver, il est en moyenne de 10 m3s mais en période de crues, il peut monter à des débits constatés de 25 à 30 m3/s. Le projet ne tient pas compte de cette réalité et la hausse des débits ne peut que nuire aux riverains, et à la vie de la rivière en général.

Quand il est question globalement d'augmenter les débits sur « le cours principal », ces travaux sont envisagés au profit de qui ? Aujourd'hui, un certain équilibre des débits est acquis entre la Lizonne et le canal - qui alimente 11 moulins. Pourquoi remettre en cause cet équilibre ? En période d'étiage, les moulins jouent un rôle actif d'équilibre et de répartition. Mais en hiver, aujourd'hui déjà, les riverains ne peuvent que subir des inondations sur le bras considéré comme principal (photos réalisées en dec 2019). Une augmentation du débit et des niveaux ne peut qu'accentuer ces désagréments. Qui dédommagera les riverains et en particuliers les agriculteurs ?

Philippe GREGOIRE

Le moulin Champatier

16390 PALLUAUD

gregoirephilippe61@gmail.com